



Ce CSAR s'est tenu dans un contexte de changement de direction de la DGFIP.

Nous apprenions la veille l'arrivée de Mme Amelie Verdier à la tête de la direction générale des finances publiques et quelques jours plus tard, le départ d'Antoine Magnant comme directeur de Tracfin.

Mme Verdier a souligné la capacité de réaction de notre direction face à des chantiers imprévus et l'engagement des agents, l'image positive auprès des autres services de l'État et du grand public.

En introduction, elle a souhaité affirmer son attachement au dialogue social, à l'importance de pouvoir se dire les choses lors des bilatérales, y compris les désaccords. Elle dit avoir conscience du contexte pas simple d'évolution des emplois bien que la réduction soit réduite, et que les effectifs du contrôle fiscal aient été renforcés.

À la suite des déclarations liminaires, la DG s'est dit en accord avec le rôle social et même politique

de la DGFIP qui est, selon elle, une administration régaliennne.

Elle espère ne pas avoir été nommée parce que femme mais sera à la hauteur des attentes. Mme Verdier n'a pas le sentiment d'un plafond de verre mais sait qu'il existe.

Notre administration est aussi un reflet de la confiance que les concitoyens ont envers l'état. Il faut apporter des réponses à toutes et tous, mettre de l'humain et avoir la capacité d'agir au plus près des personnes.

Sur la situation des personnels, c'est sa responsabilité de les entendre et de trouver des réponses, de continuer le travail sur la sécurité des agents.

Concernant l'appel des listes complémentaires, le calendrier existe et sera respecté.

Concernant l'ambiance générale, l'observatoire existe, avec une participation en hausse.

Elle rejoint les interrogations sur le sens du métier face au data mining, à l'Intelligence Artificielle et comprend le questionnement des agents.

Concernant l'impact de l'annulation de crédits, aucune décision n'est prise à ce jour.

Elle a appuyé sur l'exemplarité mais être exemplaires n'est pas faire des choses en coin de table, il n'y aura pas d'impact sur les effectifs.

Concernant l'évolution indemnitaire, il y a des perspectives d'arriver à un accord au bénéfice des agents de la DGFIP, pas beaucoup d'autres administrations auront cette perspective.

Nous devons être exemplaires en matière de progrès de l'Égalité professionnelle.

Concernant GMBI, elle reste à notre écoute, il faut faire mieux cette année.

Assurer la continuité du service public, expérimenter de nouvelles organisations du travail, c'est aussi l'exemplarité, ainsi pour la semaine de 4 jours, il faudra regarder ce qui est possible dans le contexte.

Pour la CGT l'exemplarité équivaut à l'austérité pour de nombreux agent·e·s puisqu'elle dure depuis plus de 20 ans. Elle doit fonctionner dans les 2 sens, particulièrement sur le pouvoir d'achat. Bruno Lemaire a conseillé aux entreprises d'augmenter les salaires alors soyons exemplaires. Si 3,5 % est une hausse historique, c'est simplement parce qu'il n'y a pas eu de revalorisation depuis longtemps. Nous assistons à une précarisation de la fonction publique ce qui va avec le manque d'attractivité.

L'indemnitaire ne réglera pas tout. Le compte n'y est pas. Les 40 € font suite à 20 ans de rien, ce n'est pas suffisant. Les agent·e·s pourront faire valoir leurs revendications le 8/03 et le 19 /03.

Concernant le 10 mai, cela semble anecdotique mais les agent·e·s prennent le refus de pont pour une énième forme de mépris.

Sur les conditions de travail, les résultats de l'observatoire interne et du sondage Ipsos, seront sûrement encore à la baisse.

Dans la direction de Paris, comme dans d'autres, on assiste à des chaises musicales, il n'y a pas de vérification des plans, les meubles ne suivent pas... les travaux ne sont pas faits et les agents se retrouvent à travailler dans des chantiers. Le NRP est source de stress, d'incertitude sur les missions, sur le manque de continuité des postes.

La CGT Finances Publiques a introduit un droit d'alerte sur les RPS, qu'en est il ?

Il y a urgence à réponse et à démontrer l'exemplarité de l'administration envers ses agents

Concernant GMBI, la DGFIP a failli sur cette mission. Les OS ont posé des alertes mais aucun pragmatisme de la direction générale qui avait pourtant su reporter le prélèvement à la source.

Selon Amélie Verdier, en ce qui concerne le contrôle fiscal dans le Rhône, si elle croit au dialogue social, elle y croit aussi en local.

Elle prend en compte les avertissements sur la manière dont l'exemplarité est ressentie. Pour elle, l'exemplarité est un constat et non une injonction.

Nous devons aller vers une stabilité de notre réseau et des organisations. Il faut se concentrer sur les métiers.

Elle insiste sur son intérêt pour l'expérimentation de nouvelles organisations du temps de travail et dit ne pas partir du principe qu'il y a les anciens et les modernes.

[../.. suite à télécharger](#)

fichiers:



[Télécharger cr_csa_20_mars_2024_def.pdf](#) (134.75 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[CSAR](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank